

Rapport P-411 A Rapport de la commission des sports chargée d'examiner la pétition P-411 du 3 décembre 2019: «Soutien au Club de tennis de table UGS-Chênois».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 4 juin 2020, dans le rapport P-411 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition au Conseil administratif.